



## PACK NVEI

Nouveaux Véhicules Électriques Individuels



### PROTÈGE TES DÉPLACEMENTS ET TON BOLIDE URBAIN !

Avec le **Pack NVEI**, nous assurons tes déplacements quotidiens en vélo électrique, trottinette électrique, gyropode, gyroroue, skate électrique et hoverboard.

Si ton véhicule électrique ne roule pas au-delà de 25km/h, il peut être couvert.

Tu es ainsi protégé si tu causes des dommages à un tiers, mais tu peux également t'assurer en cas de casse accidentelle et de vol !

#### Le savais-tu ?

Une assurance Responsabilité Civile spécifique est obligatoire pour les usagers de Nouveaux Véhicules Électriques Individuels (NVEI).

#### QUE CONTIENT TON PACK ?

RESPONSABILITÉ CIVILE	OPTION CASSE/VOL
<p>Dommages corporels du tiers (Sans limite !)</p>	<p>Remboursement de ton véhicule à sa valeur de remplacement.</p> <p>Remboursement plafonné à 800€ TTC.</p>
<p>Dommages matériels du tiers Jusqu'à 1 200 000€</p>	
<p>Défense recours en cas de litige Jusqu'à 10 000€</p>	

63€  
/AN

24€  
/AN